

**Arrêté n° 562 PR du 12 avril 2024 portant homologation du système d'information API-RH***(NOR : SIP24503090AP-1)**Paru in extenso au journal officiel n°39 N du 17/04/2024 à la page 4820 dans la partie Présidence*

Version en vigueur au 17/04/2024

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la loi du pays n° 2017-30 du 2 novembre 2017 relative à la dématérialisation des actes des autorités administratives et aux téléservices ;

Vu l'arrêté n° 2043 CM du 18 octobre 2018 relatif à la dématérialisation des actes des autorités administratives et aux téléservices ;

Vu le rapport d'homologation n° 701 PR/DSI du 25 mars 2024 ;

Arrête :

**Article 1er**

Conformément à l'arrêté n° 2043 CM du 18 octobre 2018 relatif à la dématérialisation des actes des autorités administratives et aux téléservices, le téléservice API-RH de gestion et pilotage des ressources humaines de l'administration, de la direction générale des ressources humaines fait l'objet d'une homologation dans la configuration exposée dans le rapport d'homologation.

**Art. 2**

L'homologation est proposée pour une durée d'un an à compter de la mise en service du système.

**Art. 3**

La direction générale des ressources humaines et la direction du système d'information sont responsables du suivi du plan de conformité.

**Art. 4**

La décision d'homologation sera portée à la connaissance des usagers via le téléservice API-RH.

**Art. 5**

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete le 12 avril 2024.

Moetai BROTHERSON